



CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE  
DES PHARMACIENS

*La Présidente*

Madame le Dr Danielle PERSICO  
3 allée de l'ormeraie  
26000 VALENCE

Paris, le 20 janvier 2021

*Direction de l'Exercice Professionnel*

Nos réf : CW/VP - Chrono n° 2020-011

Docteur,

Vous m'avez alertée par courrier le 11 janvier dernier sur les difficultés que vous avez rencontrées pour vous procurer des comprimés d'iodure de potassium, dans les officines de votre secteur géographique, ainsi que sur la diversité des réponses apportées par mes confrères.

Actuellement une campagne de distribution gratuite de comprimés est en cours pour les riverains (particuliers, écoles, entreprises) dans un rayon de 10 à 20km autour des 19 centrales nucléaires productrices d'électricité. Cette campagne est financée par EDF et dirigée par le Ministère de l'Intérieur. Il est à noter que cette extension de 10 à 20 km autour des centrales a été décidée par le Ministère de l'environnement dès 2016, suite aux retours d'expérience de Fukushima.

Pour la population générale en dehors de ces zones, c'est le plan ORSEC qui régit le stockage des comprimés et leur mise à disposition au moment nécessaire et le pré positionnement n'est pas de mise.

Une information sur l'ensemble de ces points est prévue dans le journal de l'Ordre au mois de mars prochain et permettra aux pharmaciens d'apporter une réponse appropriée.

D'autre part, il est toujours possible pour la population de se procurer des comprimés d'iodure de potassium, auprès d'une pharmacie d'officine, puisque ce médicament ne nécessite pas d'ordonnance, et ce à titre onéreux.

Vous remerciant pour votre alerte, je vous prie de recevoir, Docteur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Carine WOLF-THAL